

i.A.22.14.7.3.-CB/VIV

Bern, den 18. Juni 1990

VERTRAULICHInformations hebdomadaires 25/90

<u>Index:</u>	<u>Page</u>
1) Ereignisse in Rumänien	2
2) Entretiens avec M. J. Olekas, Ministre lituanien de la santé (Berne, le 14 juin 1990)	3
3) Gouverneursrat der IAEA in Wien, 11.-16. Juni 1990	5

1) Ereignisse in Rumaenien

Am 15. Juni zitierte Botschafter Staehelin den rumaenischen Geschaeftstraeger Jordache zu sich, um ihm die Bestuerung des Departements ueber die Ereignisse in Rumaenien zur Kenntnis zu bringen (siehe Pressemitteilung vom 15.6.). Jordache gab in seiner Antwort einen kurzen Abriss der Ereignisse. Er erklarte, dass die Unruhen durch ein extremistisches Grueppchen provoziert worden seien, welches den Kompromiss zwischen der Mehrheit der Besetzer des Universitaetsplatzes und der Regierung abgelehnt haette. Im weiteren bestuenden Beweise, dass diese gewalttaetige Eskalation von rechtsextremistischen Kreisen seit laengerem vorbereitet worden sei und namentlich im Hauptquartier der Bauernpartei Molotow Cocktails, Munition und Drogen gefunden worden waeren. Mit den 350 Verhafteten wuerde nach rechtsstaatlichen Grundsuetzen verfahren.

Im uebrigen verlange und erwarte die rumaenische Regierung Verstaendnis und Unterstuetzung der anderen Staaten fuer ihre Anstrengungen zur Aufrechterhaltung der staatlichen Ordnung und zum Schutz des Demokratieprozesses in Rumaenien. Die Situation sei angespannt und auch fuer die Regierung schwierig, zumal der Grossteil der rumaenischen Bevoelkerung im allgemeinen und diejenige Bukarests im speziellen die Behinderung des normalen Lebens in Bukarest durch die Gruppe der Besetzer nicht mehr laenger habe akzeptieren koennen.

SIN wies abschliessend auf erstaunlichen Umstand hin, dass man in Erklae- rung der rumaenischen Seite kein Ausdruck des Bedauerns fuer die Gewaltanwendungen finde. Jeder demokratische Staat habe die Pflicht, sein Gewaltmonopol moeglichst zurueckhaltend einzusetzen.

2) Entretiens avec M. J. OLEKAS, Ministre lituanien de la santé
(Berne, le 14 juin 1990)

Le Ministre lituanien de la Santé, M. J. OLEKAS (O), s'est rendu en Suisse afin de s'informer sur la politique et les institutions suisses de santé publique et d'établir des contacts avec les différentes institutions suisses concernées. Sa visite, organisée avec le soutien de l'Association Suisse-Lituanie (ASL, basée à Genève), lui a permis de rencontrer des représentants des autorités fédérales, des autorités genevoises et de la Croix-Rouge (Ligue, CICR).

O., qui était accompagné du Président de l'ASL, a été reçu par M. Woker (WOK), chef suppléant de la Division politique I, assisté de représentants du Secrétariat politique et de la DDA.

Discussion générale

O. a tenu à remercier les autorités fédérales pour l'accueil qui lui est réservé. Il a souligné l'espoir que la Suisse, dont l'attitude fut toujours bienveillante vis-à-vis de la Lituanie, permettra de faciliter la recherche de solutions entre l'URSS et la Lituanie. La Lituanie compte beaucoup sur le soutien de tous les Etats qui n'ont pas reconnu son annexion par l'URSS pour lui permettre de recouvrer son indépendance. O. a mentionné dans ce contexte le voeu de son pays de réintégrer les organisations internationales dont elle était membre avant l'annexion.

Concernant la toute récente première rencontre en tête à tête Gorbatchev-Landbergis, O. a marqué un certain scepticisme: le résultat de cette rencontre consiste en la levée partielle de l'embargo soviétique sur la Lituanie. Malgré les dénégations soviétiques, les médicaments et fournitures médicales sont également touchés. Après trois mois de blocus de plus en plus sévère, la situation des hôpitaux s'est fortement détériorée: les opérations de routine sont repoussées, afin de réserver les maigres stocks de matériel et de médicaments aux urgences. D'après O., il y a grave pénurie de fournitures liées au traitement du diabète ainsi

que d'hormones, d'antibiotiques et de produits d'anesthésie. Bien que la Lituanie dispose d'une industrie pharmaceutique, celle-ci est désuète et fortement spécialisée. La Lituanie dépend ainsi de ses échanges avec l'URSS pour un approvisionnement satisfaisant l'ensemble de ses besoins. La Lituanie s'efforce dès lors d'établir des contacts directs avec les autres régions d'URSS en évitant de passer par Moscou. La coopération avec les autres états baltes, formalisée dans des accords signés au niveau des trois présidents, se concrétise par des contacts étroits entre les différents ministères.

Sur le plan des demandes spécifiques, O. a souhaité le soutien des autorités fédérales pour faciliter l'obtention de visas soviétiques pour les personnes qui achemineront des médicaments et fournitures en Lituanie. Un tel convoi, organisé par l'ASL, doit s'y rendre prochainement. Selon le Président de l'ASL, cette action humanitaire initiée en Suisse semble trouver un écho favorable en Europe, en particulier en France et en Belgique ainsi qu'auprès des Douze qui étudient actuellement le lancement d'une action du même type.

WOK, soulignant notre intérêt particulier pour les développements en Lituanie, informa son interlocuteur que la Suisse était prête, dans le cadre de sa politique humanitaire, à examiner avec bienveillance les requêtes visant une telle aide en faveur d'une ou des Républiques baltes (cf. réponse du CF à une question ordinaire Scheidegger, 11.6.90).

O. a ensuite été reçu par le Directeur de l'Office fédéral de la santé publique. Cet entretien avait pour but d'informer O. sur la politique et les institutions suisses de santé publique. O. a affirmé vouloir réformer le système lituanien, très centralisé, de fond en comble en visant plus particulièrement la décentralisation des services de santé. O. s'est également renseigné sur les possibilités de faire traiter des malades lituaniens en Suisse. Il a invité le Directeur de l'OFSP à se rendre en Lituanie. Le Directeur lui a répondu que, vu la situation actuelle, la priorité devait être donnée à des missions purement techniques (échanges de médecins par exemple), dont l'impact pourrait être beaucoup plus rapide.

3) Gouverneursrat der Internationalen Atom-Energie Agentur (IAEA)
Wien, 11. bis 15. Juni 1990 (Die Schweiz hat zur Zeit
Beobachterstatus.)

Im Vordergrund dieser IAEA-Ratssession standen die Verabschiedung z.Hd. der Generalkonferenz des Programmes und Budgets 1991 sowie eine Strategie für zukünftige Aktivitäten der Agentur im Bereich der nuklearen Sicherheit.

Grösste Schwierigkeiten bereitete die Genehmigung des **Budgets 1991**. Die Agentur bedarf zusätzlicher Mittel für Kernaufgaben wie Nonproliferationsverifikation und nukleare Sicherheit, die ohne Budgetwachstum nicht mobilisiert werden können, da eine Umverteilung von Ressourcen von Förderungsprogrammen, die den Entwicklungsländern zugute kommen, politisch unrealistisch ist. Um der Forderung nach Nullwachstum trotzdem gerecht zu werden, hatte Generaldirektor Blix Massnahmen vorgeschlagen, welche die bisher in der Agentur praktizierte Anwendung der Budgetregeln aufweichen. Dazu gehörten namentlich die Finanzierung von statutarischen Aufgaben durch extra-budgetäre, freiwillige Beiträge und durch Verwendung von Ueberschüssen aus dem vorhergehenden Finanzjahr, die nach Reglement den Mitgliedstaaten gutzuschreiben sind. Mit diesen Vorschlägen ergab sich für 1991 de facto ein Realwachstum von rund 5%.

Dem Rat zur Genehmigung vorgeschlagen war somit folgendes Kompromisspaket: ein Budget von US \$ 152,73 Mio. (0,2 % real über dem letztjährigen Budget), die Finanzierung von Safeguards-Ausrüstungen und eines neuen Datenverarbeitungssystems in der Höhe von 1,2 bzw. 5,5 Mio \$ aus den 1988 erzielten Ueberschüssen, sowie die Erhöhung des Betriebsmittelfonds von 6 auf 8 Mio \$.

Zustimmung fand dieses Paket keine, es wurde schliesslich nur dadurch angenommen, dass alle Staatengruppen sich bereit erklärten, den Konsens nicht zu blockieren.

Der Rat verabschiedete zu Handen der Generalkonferenz ein Massnahmenpaket zur Intensivierung der internationalen Zusammenarbeit auf dem Gebiet der **nuklearen Sicherheit**. Die Debatte über dieses von der EG initiiertes Paket stand im Zeichen der Sorge um die Sicherheit der osteuropäischen Reaktoren. Ausser den bisherigen Aktivitäten der Agentur im Sicherheitsbereich kündigte der Generaldirektor ein mit freiwilligen Beiträgen zu finanzierendes Programm an, das zum Ziel hat, die Betriebssicherheit der osteuropäischen Reaktortypen zu verbessern.

Im gleichen Zusammenhang steht auch die von der EG vorgeschlagene und vom Rat beschlossene Konferenz über nukleare Sicherheit, die nächstes Jahr auf hoher Expertenebene durchgeführt werden soll.

K. Jacobi.



Referenzen und Initialien

i.A.22.14.7.3.-CB/VIV

Adresse für Telex an Dritte

Chiffriert	Priorität	Facture	Text/arg.	Fi.
X	X			

Abnehmer	Seite-Nr.
Presse et Info	1

Ja	Nein	Norm.	Dring.	Flash
----	------	-------	--------	-------

Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode
---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

wochentx

Informations hebdomadaires rapides no 25/90 du 18.06.90.

1) Réunion des Ministres des pays de l'AELE, Réunion des Chefs de de gouvernement, Goeteborg (Suède), 13-14 juin 1990

1)

Réunion des Ministres des pays de l'AELE,
Réunion des Chefs de gouvernement
Goeteborg (Suède), 13-14 juin 1990

Présidée par Mme A. Gradin, Ministre du Commerce Extérieur de Suède, la réunion des Ministres a été harmonieuse et a abordé les thèmes traités ci-après:

La coopération AELE-CE a représenté la partie la plus substantielle des discussions des Ministres qui ont réitéré la position de base de leur pays tout en évitant d'analyser les questions qui ont posé des difficultés au HLSG ces dernières semaines. On relèvera l'insistance de la Norvège, de la Finlande et de l'Islande pour renforcer dans de brefs délais l'AELE afin d'obtenir de meilleurs résultats dans les négociations sans toutefois présenter des pro-

5.87 80 000 30665

Datum: 18.6.90
Tel. intern: 3066

Visum:

Referenzen und Initialen _____

Adresse (für Telex an Dritte) _____

Chiffrier: _____ Priorität: _____ Fatura: _____ Text etc.: _____ F.I.: _____ Absender: _____ Seite Nr.: _____

2

Ja: _____ Nein: _____ Norm.: _____ Dring.: _____ Flag: _____

Empfängercode: _____ Empfängercode: _____ Empfängercode: _____ Empfängercode: _____ Empfängercode: _____ Empfängercode: _____

positions concrètes. Alors que M. le Conseiller fédéral J.-P. Delamuraz (DL) a repris textuellement les termes de la déclaration officielle en ce qui concerne la prise de décision, les pays nordiques ont montré plus de flexibilité et l'Autriche a insisté pour augmenter les contacts avec les Etats membres de la CE. Plusieurs pays ont rappelé que l'élimination d'exceptions ne devrait pas se faire au dépens de l'acquis. Pour la Suède, il faudrait entrer en négociation avec un acquis et des dérogations clairement définis et se préparer à envisager des organes de surveillance et d'exécution avec des aspects supranationaux et concentrer la réflexion sur les fonctions que des organes EEE devraient remplir pour assurer l'uniformité de l'application des règles. En conclusion, la déclaration des ministres ne représente qu'une position négociatoire et la plupart des pays sont prêts à modifier cette position unique AELE dans un sens moins contraignant.

Pays de l'Est: tous les ministres se sont accordés pour poursuivre une politique en 3 étapes: a) déclaration commune; b) association à l'AELE; c) affiliation à l'EEE. DL a à nouveau mentionné la possibilité d'une adhésion à la Convention de Stockholm afin d'ajouter un échelon dans la graduation des pays de l'Est. Nous avons accepté d'entrer en matière cet automne, avec la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie, sur des accords de libre-échange ayant temporairement un caractère asymétrique et signé avec des représentants de ces pays des déclarations ouvrant la voie vers

Letzte Folie

Datum: _____ Visum: _____
Tel. intern: _____

547 10 000 10665

Referenzen und Initialen

Adresse (für Telex an Dritte)

Chiffrierung _____ Priorität _____ Fakturierung _____ Text erg. B.L. _____

Absender _____

Ja _____ Nein _____ Norm. Dring. Flash _____

Sender-Nr. 3

Empfängercode _____ Empfängercode _____ Empfängercode _____ Empfängercode _____ Empfängercode _____ Empfängercode _____

une coopération dans divers domaines (commerce, transports, environnement, tourisme ...). Ces déclarations prévoient la constitution de comités mixtes qui se réuniront cet automne sous la Présidence suisse.

L'Autriche a signalé que des discussions pour un accord de libre-échange devraient être envisagées avec la Yougoslavie. Nous avons prié le Conseil de l'AELE de poursuivre le mandat de décembre 1989 couvrant des discussions pour un accord de libre-échange avec la Turquie, de procéder à une étude au sujet d'un tel accord avec Israël et d'entretenir des contacts réguliers avec les pays du Conseil de coopération du Golfe.

Sur le plan des activités de l'Association, enfin, le Secrétaire général a relevé la nécessité d'augmenter les contacts avec le Parlement Européen. On déplorera le fait que la dimension parlementaire de l'EEE n'a pratiquement pas été abordée lors d'une réunion entre les ministres et le Comité des Parlementaires de l'AELE.

La réunion des Chefs de gouvernement, présidée par le Premier Ministre suédois I. Carlsson a abordé le thème de la nouvelle architecture de l'Europe. Les événements intervenus ces dix derniers mois dans les pays de l'Est ont constitué l'épicentre des remarques des Chefs de gouvernement avec les réformes politiques

5.87 80 000 30665

Datum: _____

Visum: _____

Tel. intern _____

Referenzen und Initialen

Adresse für Telex an Dritter

Comment	Priorität	Fakture	Text erg.	ET	Absender	Seite Nr.
Ja	Nom	Nom	Dring.	Fisch		4
Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	

et économiques en cours. Ils se sont prononcés pour un recours efficace aux institutions existantes - Processus d'Helsinki, Conseil de l'Europe, OCDE, BERD, G-24, CE, AELE - pour intensifier une coopération jugée comme un facteur de premier ordre pour la paix et la stabilité. Du côté suisse, le Président de la Confédération a insisté sur le besoin de regrouper les négociations relatives à la sécurité en Europe en une seule enceinte à 35 afin de créer une Europe dont les forces ont une mission strictement défensive.

Les interventions des Chefs de gouvernement au sujet des négociations de l'EEE n'ont pas apporté d'éléments nouveaux par rapport aux discussions des Ministres de la veille mis à part M. A. Koller qui a insisté sur le principe de subsidiarité soit qu'un transfert de compétences ne devrait s'effectuer que lorsqu'une action au niveau de l'Etat n'est pas possible. M. I. Carlsson a conclu la discussion en soulignant qu'une grande convergence de vues existait entre les pays de l'AELE.

Invité de marque de ce 30ème anniversaire, Jacques Delors a prononcé une allocution dans laquelle il a fait part du souhait de la CE de coopérer plus étroitement avec les pays de l'AELE afin de s'attaquer ensemble aux multiples problèmes dépassant les frontières nationales et afin de travailler ensemble pour la construction d'une Europe nouvelle.

letzte
Zeile

1.87 30 000 30005

Datum: _____

Visum:

Tel. intern: _____

Referenzen und Initialen

Adresse (für Telex an Dritte)

Chiffre: _____ Punkt: _____ Rature: _____ Textend: _____ F: _____

Appendix: _____ Seite: _____

5

Ja _____ Nein _____ Norm. Dring. _____ Prior. _____

Empfängercode: _____

Rencontre des Ministres des pays de l'AELE avec le
Vice-président de la Commission des CE, M. Frans Andriessen

Dans sa déclaration initiale la présidence de l'AELE (Mme Gradin)
a souligné les éléments suivants de la position des pays de
l'AELE:

- but des négociations: traité sur l'EEE comprenant les quatre libertés et une coopération sur pied d'égalité dans le domaine des politiques d'accompagnement, mais aussi les institutions communes nécessaires pour la surveillance, la mise en oeuvre, la gestion et le développement ultérieur des règles de l'EEE;
- le fait que les pays de l'AELE doivent intégrer en très peu de temps un acquis représentant 30 ans de législation communautaire justifie leur exigence d'un nombre limité d'exceptions;
- lien étroit entre la substance et les institutions: cela n'aurait pas de sens d'intégrer l'acquis communautaire pertinent dans le traité sur l'EEE, sans se soucier du cadre institutionnel. Raison pour laquelle, notamment, les pays de l'AELE considèrent de véritables mécanismes communs de décision comme étant une condition indispensable;

Datum: _____

Visum: _____

Tel. intern _____

5.87 80 000 39665

Referenzen und Initialen

Adresse (für Telex an Dritte)

Chiffert

Priorität

Faktura

Text erg

Et

Absender

Seite/Nr

6

Ja

Nam

Norm

Dring

Flash

Empfängercode

Empfängercode

Empfängercode

Empfängercode

Empfängercode

Empfängercode

- en ce qui concerne la surveillance des règles EEE dans le domaine de la concurrence, nécessité d'inclure dans un mécanisme de surveillance de l'EEE les mêmes fonctions et pouvoirs que ceux exercés par la Commission des CE;

- ne pas relâcher les efforts pour atteindre des résultats concrets dans le Suivi de Luxembourg, notamment en ce qui concerne la participation des pays de l'AELE sur un pied d'égalité à ERASMUS, l'Agence européenne de l'environnement, le troisième programme cadre de recherche et développement, la reconnaissance mutuelle des essais et des certificats de conformité.

De son côté, M. Andriessen a répété les éléments essentiels de la position communautaire:

- nombre limité d'exceptions;
- conditions de concurrence appropriées;
- réduction des disparités économiques et sociales;
- établissement dans l'AELE de procédures appropriées pour agir en tant que partenaire unique.

Il a d'autre part souligné que:

- le vrai objectif était l'entrée en vigueur du Traité au 1.1.1993 et non la conclusion des négociations pour fin 1990;

Datum:

Visum:

Tel. intern

Referenzen und Initialien _____

Adressé (für Telex an Dritte) _____

Chiffreart _____ Priorität _____ Faktura _____ Text erg. _____ F.L. _____ Absender _____ Sendeort _____

Ja _____ Nein _____ Norm. _____ Dring. _____ Flash _____

Empfängercode _____ Empfängercode _____ Empfängercode _____ Empfängercode _____ Empfängercode _____ Empfängercode _____

7

- qu'entre-temps le Suivi de Luxembourg devait permettre des résultats concrets;

- que le Traité devrait contenir une clause évolutive, notamment vers une union douanière.

Dans sa déclaration, DL a rappelé que la démarche de l'EEE avait été suscitée par le discours Delors de janvier 1989 et que c'est sur cette base que les pays de l'AELE s'y étaient engagés. Or, le président de la Commission est revenu en arrière en changeant les conditions un an plus tard. Il a ensuite souligné que s'il est dans l'intérêt de tout le monde d'avoir un traité ambitieux sur l'EEE - ce qui est la volonté de la future présidence suisse -, il est indispensable, pour atteindre ce but, que quelques ouvertures soient faites par la CE, notamment en ce qui concerne le lien qui doit exister entre la substance et les institutions. Pour faire accepter l'EEE à nos populations, il nous faudra des exceptions pour sauvegarder nos intérêts essentiels et nous devons trouver des solutions au chapitre des institutions, sous peine de subir le reproche d'un alignement unilatéral. DL a enfin rappelé qu'il n'est pas question pour les pays de l'AELE de s'ingérer dans le processus de décision communautaire. Réciproquement, nous nous attendons à ce que la CE n'intervienne pas dans les questions d'organisation interne de l'AELE.

Datum: _____ Visum: _____
 Tel. intern _____

5 87 80 000 39665

Referenzen und Initialen: _____

Adresse (für Telex an Dritte): _____

Charakter: _____ Priorität: _____ Faxtura: _____ Text: eng _____ R.: _____

Empfänger: _____ Seite(n):

8

Ja Nein Norm. Dring. Flash

Empfängercode: _____ Empfängercode: _____ Empfängercode: _____ Empfängercode: _____ Empfängercode: _____ Empfängercode: _____

La ministérielle était précédée par une séance du High Level Steering Group (AELE interne) les 11 et 12 juin

Les résultats principaux de la séance:

- Une nouvelle liste des problèmes pour lesquels les pays de l'AELE font valoir un intérêt fondamental a été établie. Elle comprend 13 domaines.
- Un document sur l'organisation et le plan de travail pour les négociations sur l'EEE a été adopté. A condition que la Commission des CE dispose de son mandat de négociation, l'ouverture formelle des négociations est prévue pour le 20 juin. L'organisation des négociations restera pour l'essentiel la même que celle choisie pour l'exploration. L'établissement et le mandat d'un groupe de rédaction sous la responsabilité directe du HLSG ont été approuvés.
- Le texte de la plate-forme AELE adopté par les ministres le 3 avril a été confirmé comme constituant la base de départ pour les négociations.
- Accord que les pays de l'AELE entreront en négociation sur la base de l'acquis communautaire identifié conjointement d'une manière préliminaire, sans toutefois vouloir préjuger du résultat

Datum: _____

Visum: _____

Tel. intern. _____

Referenzen und Initialen _____

Adresse (für Telex an Dritte) _____

Charakter _____ Priorität _____ Faltura _____ Text erg. _____ E.L. _____

Absender _____ Seite-Nr.

9

Ja _____ Nein _____ Nicht. Dingl. _____ Planch _____

Empfängercode _____ Empfängercode _____ Empfängercode _____ Empfängercode _____ Empfängercode _____ Empfängercode _____

des négociations. La Suisse s'est réservée le droit de revenir sur la pertinence de cet acquis dans les domaines du droit des sociétés et de la politique sociale. La pertinence de la législation communautaire en préparation ou juridiquement non contraignante qui n'a pas encore été conjointement identifiée sera jugée de cas en cas.

- Accord sur le fait que la substance, les institutions et la comitologie sont indissolublement liés. Les négociations doivent être organisées de manière à assurer un équilibre entre ces éléments.

K. Jacobi.

////

Copie BRF JAC PB

NNNN

Letzte
Zeile

5.87.80.000.30665

Datum: _____

Visum: _____

Tel. intern. _____

Betrifft:

i. A. 22.14.7.3.

DG 19, Juni 90 - 10

IH + DP 25/90 vom 18.06.90

Departementsvorsteher	Bundesrat René Felber	BRF
Dipl. Sekretär	Hr. Combernous	CD
pers. Mitarbeiterin	Frau Hanselmann	HMG
Generalsekretariat	Hr. Schaller	SRU
	Hr. Meier	MEF
Politischer Direktor, Staatssekretär	Hr. Jacobi	JAC
Sekretariat Staatssekretär	Hr. Kupfer	KU
Protokoll	Botschafter Dayer	DD
Politisches Sekretariat	Botschafter Ducrey	DY
Pol. Dok. Dienst, Kanzlei Pol. Sekr.		W 338
Finanz- und Wirtschaftsdienst	Minister Lautenberg	LA
	Hr. Fivat	FIV
Pol. Abteilung I	Botschafter Staehelin	SIN
	Hr. Woker	WOK
	Hr. Friederich	FRI
	Hr. Jenni	JE
	Hr. Pardo	PR
Frankophoniedienst	Hr. Kammer/Hr. Nobs	KJF/NB
Europarat	Hr. Richard	RA
Pol. Abteilung II	Botschafter Simonin	SI
	Hr. Chappuis	CFR
	Hr. Hauswirth	HC
	Hr. Yersin/Hr. Brandel	YO/BL
	Hr. de Luca/Hr. Fotsch	LU/FOC
Sektion f. kons. Schutz	Hr. Duboulet	DC
Pol. Abteilung III	Botschafterin von Grünigen	GRN
Dienst für Abrüstungs- und Nuklearfragen	Minister von Arx	AX
KSZE-Dienst	Hr. Widmer	WI
Fremde Interessen	Hr. Ghisler	GH
Dienst für Friedensfragen	Hr. Lehner	LH
Auslandschweizersekretariat	Minister Bodenmüller	BOD
Koord. Int. Flüchtlingspolitik	Botschafter Weiersmüller	WER
Direktion f. int. Organisationen	Botschafter Keusch	KJP
	Botschafter Hoffmann	
	Minister Gyger	GWB
Sekt. UNO und int. Organisationen	Hr. Hofer	HER
Berater f. europ. Weltraumzusammenarbeit	Hr. Creola	CRE
Sekt. int. wissenschaftl. Angelegenheiten	Hr. Hofmann	HOF
Sektion für intern. Umweltangelegenheiten	Hr. Ducret	DUC

Sekt. f. kulturelle + UNESCO-Angelegenheiten	Frau Matteucci-Keller	MAT
Sekr. der nat. schweiz. UNESCO-Kommission	Hr. Theurillat	TB
Direktion für Völkerrecht	Botschafter Krafft Minister Godet Minister von Däniken	KT GT VDF
Sektion Völkerrecht	Hr. Baumann	BWE
Sektion Entschädigungsabkommen	Hr. Bühler	BC
Sektion Staatsverträge	Hr. Rubin	RC
Sektion Landesgrenze- und Nachbarrecht	Hr. Dubois	DS
Sektion Verkehr Seeschiffahrtsamt Basel	Direktor Hulliger Stellvertr. Direktor Haenggi	HG
DVA	Botschafter Manz Frau Krieg	MA KRI
Sicherheitsbeauftragter	Hr. Iten	IT
Sekt. Rekr. + Ausb. des Personals	Hr. von Graffenried	GRP
Personalsektion	Hr. Brogini/Hr. Peter	BRO/PM
Sektion Buchhaltung und Informatik	Hr. Savoye	SAV
D. f. verw. rechtl. Angelegenheiten	Hr. Welti	WP
Sektion Bezüge und Zulagen Verwaltungsinspektorat	Hr. Bollinger Hr. Castelli	BOL CS
Kuriersektion	Hr. Schweizer	SRJ
Dir. f. Entw. Zusam. + hum. Hilfe	Botschafter Staehelin	SFR
Stellvertr. Direktor	Hr. Wilhelm	WM
Del. f. Katastrophenhilfe im Ausland	Hr. Rädetsdorf	RAE
Vizedirektor	Hr. Giovannini Hr. Dannecker	GI/ DAN
Informationsdienst	Hr. Beti	BEI
Multilaterale Angelegenheiten	Hr. Pasquier	PA
Sektion human. Nahrungsmittelhilfe	Frau Schelling R.	SGR
Forschung und Politik	Hr. Melzer	MEL
Integrationsbüro EDA/EVD	Botschafter Kellenberger Hr. Ziswiler	kel zis
CH-91	Botschafter Vallon	VAL
Zentralstelle Gute Dienste + <u>Vertrauliche Umschläge:</u> - Hr. Loréтан, W 134 - Seeschiffahrtsamt, Basel - Botschafter Raymond Probst, Bern (durch Chauffeur zugestellt) - alle Bundesräte (für Info hebdo)	Hr. Bill	BH

Per Kurier an die diplomatischen Vertretungen in:

Abidjan		Panama
Abu Dhabi		<u>Panmunjom</u>
Addis Abeba	Hamburg	Paris (3)
Akkra	Hanoi	Prag
Alger	Harare	Pretoria
Amman	Havanna	Quito
Amsterdam	Helsinki	<u>Rabat</u>
Ankara	Hong Kong	Rio de Janeiro
Antananarive	Houston	Rom
<u>Asuncion</u>	Islamabad	San Francisco
Athen	Istanbul	San José
Atlanta	Jakarta	Santiago de Chile
Bagdad	Johannesburg	Sao Paulo
Bangkok	Kairo	Singapur
Barcelona	Karachi	Sofia
Beijing	<u>Khartoum</u>	Stockholm
<u>Beirut</u> <i>NIKOSIA</i>	Kigali	Strassburg+Europarat
Belgrad	Kinshasa	Stuttgart
Berlin/BRD	Kopenhagen	Seoul
Berlin/DDR	Kuala Lumpur	Sydney
Bogota	Kuwait	Teheran + Fremde Interessen
Bombay	Lagos	Tel-Aviv
Bonn	La Paz	Tokio
Bordeaux	Lima	Toronto
Brasilia	Lissabon	Tripolis
Brüssel+Mission	London	Tunis
Budapest	Los Angeles	Vancouver
Buenos Aires	<u>Luanda</u>	Warschau
Bukarest	Luxembourg	Washington
Canberra	Lyon	Wellington
Caracas	Madrid	Wien
Chicago	Mailand	Yaoundé
Colombo	Manchester	Zagreb
<u>Conakry</u>	Manila	Riad
Dakar	<u>Maputo</u>	+ Mission permanente de la Suisse auprès des O.I., Wien
Damaskus	Marseille	
Dar es Salaam	Melbourne	
Den Haag	Mexiko	
Dhaka	Montreal	
Djeddah	Monrovia	
Dublin	Montevideo	
Düsseldorf	Moskau	
Frankfurt a/Main	München	
Genua	Nairobi	
Guatemala	New Delhi	
	New York, UNO+GK	
	Osaka	
	Oslo	
	Ottawa	

Diverse:

- Genf, OI
- R. Mantelli, BAWI
- Divisionär Petitpierre, EMD
- R. Probst, BE (ehem. Staatssekretär)
- interne Verteilerliste
- *IH+DP*